

Cyclamaine



Périodique d'information de l'association Cyclamaine.
Maison des Associations, 4 rue d'Arcole, Le Mans
☎ : 02.43.81.59.05 ou 02.43.72.30.27

N°17
Prix : 5F
Mai 2001

infos

Edito...

2001 : un nouvel air pour Le Mans.

Que s'est-il passé ? Le nouveau siècle. L'ivresse de l'urne.

Vous avez tous noté, du moins si vous avez eu la patience de lire les programmes des deux principales listes aux municipales, qu'il y était question de pistes cyclables. Même sur les petits encarts distribués dans les boîtes aux lettres. La piste cyclable serait-elle devenu un signe positif de dynamisme, de progrès. Défendre la piste cyclable serait-il devenu un atout majeur, un argument électoral ?

Les politiques, et les Manceaux, semblent donc voir aujourd'hui la bicyclette sous un meilleur jour. Nous ne sommes cependant pas sûr qu'ils se voient laissant leurs voitures aux garages pour préférer bicyclettes ou transports en commun. Ce nouvel état d'esprit est malheureusement le reflet d'une préoccupation générale : la dégradation des conditions de vie en ville : encombrements, pollution, incivisme, ...

Si la place laissée à l'automobile est parfois la cause de ces désordres, nous ne voulons pas la mettre hors les murs. Elle est nécessaire à condition qu'elle soit utilisée avec raison. Il s'agit de trouver un équilibre entre tous les modes de transports pour que chaque usager – riverains, commerçants, entreprises – y trouvent un environnement favorable à son activité. C'est possible.

Les élections passées. Vous avez surtout noté que la CUM s'est doté d'une vice-présidence chargée des transports, du PDU, du réseau cyclable et des sites propres.

Nous avons d'ores et déjà contacté les nouvelles équipes municipale et communautaire pour leur proposer de travailler avec elles à la réalisation des engagements pris. Nous pensons voir, dans ce titre de vice-présidence, l'assurance d'une sensibilité, des idées proches de celles que défend CYCLAMAINE.

Thierry Kervestin

La Fête du Vélo
Entre le centre ville & l'arche de la nature...
Vélo, famille, plaisir et culture...
Chaque famille, chaque groupe pourrait s'identifier par une couleur...
Ce qui ferait de notre sortie, un arc en ciel

2 rendez vous

à 11h, place de la République :Rendez-vous pour une randonnée urbaine, ralliant l'arche de la Nature, pique nique familial et convivial (apporter son repas) .

Nous revendiquerons ainsi un itinéraire cohérent vers ce lieu de loisir si proche et si mal desservi.

à 15h, Parking de l'Espal, rendez-vous pour un retour culturel et ludique.

Fin de parcours prévue vers 17h 30, Place de la République autour du verre de l'amitié.

Dates à retenir :

Vendredi 08 juin, la course cycliste du quartier Montoise, à partir de 18h00, rendez-vous au stand CYCLAMAINE.
Samedi 22 septembre : journée « en ville sans ma voiture »

Compte rendu de la réunion du comité de pilotage vélo du 23 janvier 2001

Fait exceptionnel, on notait la présence de M. Boulard, Président de la CUM et de son vice-président M. Paumier.

➤ **Propreté des bandes et pistes** : Cyclamaine a demandé que soit établi un planning d'entretien des couloirs cyclables.

➤ **Continuité des principaux itinéraires** : Pour atteindre cet objectif et à la demande de M. Boulard, les services techniques présentent une liste de points noirs existants sur les axes Coulaines/Allonnes et Université/ Arche de la Nature, Maillets/ centre-ville afin d'établir prochainement un échéancier pour les faire disparaître.

⇒ Axe Coulaines-Allonnes : réalisation possible de bandes sur le quai Louis Blanc jusqu'à la rue André Poitevin, sur la rue de l'Angevinière et sur le Bd Demorieux (sur trottoir à hauteur de la concession Toyota)

⇒ Axe Arche de la nature/ Université :

▣ Tronçon Bollée/ arche de la Nature (voir n° précédent) : il faut affiner le projet aux abords des giratoires des Salons (projet tramway et passerelle d'accès au centre nautique futur) séparer la piste cyclable de l'allée piétonne et étudier les problèmes de. Des parcelles vers le lac des Sablons.

▣ Tunnel : Couloir cyclable dans le sens montant à l'étude.

▣ Pont Yssoir : difficultés pour réaliser bandes selon les services techniques.

▣ Rue voltaire : Cyclamaine a demandé une étude.

▣ Au-delà de la rue Voltaire, vers l'université aménagement lié au tramway.

⇒ Maillet Centre-ville : bandes liées à la réalisation d'un axe transport en site propre.

➤ **Tramway et bandes** : difficultés pour l'avenue Jean Jaurès. Une solution doit être impérativement trouvée. (une discontinuité sur cet axe serait incompréhensible)

➤ **Projets présentés**, acceptés par Cyclamaine : (réalisation prévue en 2001)avenur P.Piffault : (2^{ème} phase) continuité des bandes effectives

Boulevard Pierre Lefauchaux à Arnage : entre Nauguibert et rue Nationale.

Rue des grandes courbes : nouvel accès à la déchetterie.

Allonnes / NTN : projet CUM et conseil Général

Nouveauté ; un abri vélo devant la Médiathèque.

Cyclamaine demande la création d'un parking vélo rue Blondeau devant l'entée du centre Jacobins au Mans.

➤ **Programme 2001** :

⇒ Budget : ▣ 1 000 000 F pour les aménagements cyclables proprement dits (indépendamment des réalisations cyclables intégrées dans des opérations générales de voirie.)

▣ 250 000F pour le stationnement 2 roues.

⇒ Demande aux services d'étudier en priorité les tronçons suivant : prolongation de l'itinéraire avenue du Dr Zamenhof.

Complément d'itinéraire à Allonnes dur CD 147 E.

Bd Pierre Lefauchaux : complément vers arnage.

Rue de la Foucaudière : liaisons pied sec- piste cyclable rocade Rue Voltaire : voir plus haut.

➤ **Avenir du comité de pilotage vélo** : (vœu)

Il a été demandé que le comité de pilotage poursuive ses travaux quelle que soit la future municipalité.

Paul Baringou

Compte rendu de l'assemblée générale



Avant tout, un constat encourageant : nous étions près d'une cinquantaine !

Thierry Kervestin fait un bilan de nos activités diverses et des manifestations où Cyclamaine est présente. Il propose en conclusion :

Inquiétude de voir nos effectifs de réduire et appel à la mobilisation de tous.

Satisfaction de voir nos idées reconnues (campagne municipale) et des réalisations qui en découlent.

La commission Itinéraires et sécurité continue un travail fructueux avec les services de la Cum et utilise au mieux les informations recueillies auprès des adhérents par le bilan des fiches de liaison. Pour l'année à venir nous développerons ces actions et enterons un travail avec les services du conseil Général.

La commission Communication assure la publication de Cyclamaine infos, la conception des tracts, travaille sur la mise en place d'un site Web et veut diversifier ses supports...

Le bilan financier, en équilibre est adopté par les personnes présentes. Le principe d'une cotisation fixée pour 2002 à 6 _ minimum est adopté.

Les adhérents, très encourageants pour les actions menées proposent de nouvelles pistes pour le financement (appel aux communes CUM) et leur aide pour des coups de main ponctuels. A cet effet il est rappelé que Cyclamaine dispose d'une adresse électronique. Chaque adhérent doit s'investir pour améliorer le nombre d'adhésion.

Le CA est renouvelé et 3 nouveaux administrateurs viennent rejoindre le Conseil.

C Grouhe

BARINGOU Paul , BONNIN Patrick, BOURNE Albert,
BRUNET Bernard, GRANDJEAN- Denis, GUILLARD Alice
GROUHEL Christine *Secrétaire*, HIRSCH Pierre Jean
HOGU Jean François *Trésorier*, KERVESTIN Thierry *Président*
LAMBERT Thierry, LEITCH Siobhan, LEPINAY Christian
MOORE Lynda *Vice-présidente*
ORMAIN Jean Claude, REDON Jean Claude
TEUTSCH Philippe *Vice-président*
THUARD Anne Sophie, TIRONNEAU Véronique, TOUCHE Thierry

Forum des Associations

21/22 avril 2001

Ce premier forum des Associations a connu un franc succès, cela malgré plusieurs manifestations en simultanée dans le centre ville. Plusieurs centaines d'associations mancelles et sarthoises s'étaient donné rendez-vous dans les domaines aussi divers que l'humanitaire, le social, sports et loisirs, art, culture patrimoine, économie emploi formation, que pour la défense du cadre de vie et de l'environnement.



Au stand de Cyclamaine, très visité, de nombreux adhérents sont venus renouveler leur engagement et quelques nouveaux sont venus nous rejoindre. Une attention particulière pour nous les cyclistes : celle de la sécurité routière « stand fondation Anne Cellier » contre l'insécurité routière. Parmi les activités déployées par l'association, retenons l'apport d'un soutien moral et juridique aux victimes directes et indirectes des accidents de la route, l'organisation de colloques et séminaires, commissions nationales relatives aux problèmes de la sécurité sur la route.

Aide aux victimes et à leur famille, conseils juridiques gratuits. Création d'antennes en provinces – utilisation très large de l'ensemble de l'outil médiatique sur les problèmes liés à l'insécurité routière. Des actions engagées, ciblées sur les jeunes, pour les jeunes et avec les jeunes. (collèges, lycée, pièces de théâtre sur la sécurité routière, etc....)

Action également auprès des différents pays de la CEE
Une adresse utile : M. Jacques Philippot
54, rue de Beauregard
53000 LAVAL

Respectez les cyclistes.

Le 21 mars, la fédération française des usagers de la bicyclette (FUBicy) nous a invité à manifester pour demander aux automobilistes de respecter les pistes cyclables, c'est à dire de ne pas les considérer comme une aire de stationnement.

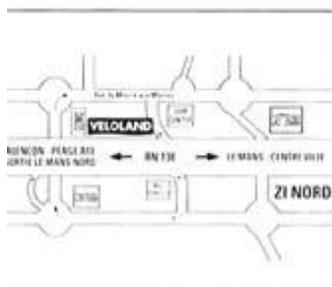
Quelques-uns d'entre nous ont donc sillonné la ville. Lorsque nous avons rencontré une voiture mal garée, nous avons collé un petit auto collant sur son pare-brise ou expliqué au chauffeur notre démarche : les pistes cyclables sont notre sécurité, y stationner c'est nous mettre en danger.

Notre action a été en général bien comprise, notamment par la presse locale et municipale.

La journée s'est bien passée.



A l'année prochaine, où il nous faudra peut-être initier un dialogue avec les autorités pour faire respecter simplement le code de la route en verbalisant. Une amende de 900 frs sera toujours plus dissuasive qu'un petit auto collant ou qu'une mauvaise conscience.



VÉLOLAND LE MANS

Magasin franchisé indépendant
ZAC du Moulin aux Moines
à côté de Mondial Tissus
72650 LA CHAPELLE SAINT AUBIN
Tél : 02 43 51 16 00
Ouverture le lundi de 14h à 19h -
du mardi au samedi de 9h à 19h
www.veloland.com

VELOLAN

On a tous un petit vélo dans la tête

le questionnaire

.Dans le dernier CYCLAMAINE INFOS, vous avez trouvé un questionnaire que nous vous demandions de remplir afin de nous aider à préparer l'assemblée générale. Vous êtes 39 à nous avoir répondu. Nous vous en remercions.

Une grande majorité d'entre vous souhaitent que nous continuions à participer ou à organiser des manifestations. Quelques-uns, par contre, préfèrent que nous nous mobilisions sur nos actions auprès des autorités et que nous ne conservions qu'une seule grande manifestation comme la journée européenne du vélo.

Notre journal, CYCLAMAINE INFOS, vous satisfait. Quelques suggestions cependant : être plus aéré (difficile, nous avons toujours beaucoup de choses à vous dire), ajout d'une rubrique « courriers des adhérents ou des lecteurs ».

Quant au coût de l'adhésion, il vous convient.

Quelques idées en vrac :

- Action d'information auprès des « marchands de vélos » (Décathlon, Auchan, Cycles Peugeot, concessionnaires)
- Les sorties le samedi après midi.
- Petites ballades tranquilles (maxi 10 kms) une fois par mois, soit le soir à 18h, soit le samedi matin, soit le

dimanche matin, annoncés dans la presse avec lieu de rendez vous tournant sur les quartiers

- Manifestations en ville. Création d'un local technique pour réparer, entretenir les vélos.

Il faut reprendre les manifestations en ville. Il est souhaitable également de s'ouvrir à des formes de loisirs : randonnées à vélo avec transport en TER (SNCF).

- Peut-être, être présent dans les fêtes de quartier avec des jeux sur la circulation en vélo (enfants et adultes) et même pour les piétons ? ... A voir....

- Permettre à celles et ceux qui ont des revenus limités d'adhérer aussi et celles et ceux qui ont plus de moyens de donner davantage.

- Une rubrique « témoignages » des cyclistes adhérents de CYCLAMAINE.

- Il devrait y avoir la possibilité de transporter le vélo dans les bus de la SETRAM à certaines heures.

- Je trouve extrêmement efficace la peinture dessinant des pistes avec le motif Cyclamaïne

Certaines de vos demandes se sont déjà traduites par des actions : la journée « Respectez les cyclistes ».

Vous trouverez également dans le compte rendu de l'assemblée générale la concrétisation d'autres de vos souhaits.

statistiques sur les aménagements cyclables recensés en mars 2001

Le Mans : bandes : 39084 mètres

pistes : 14036 mètres

Arnage : bandes : 6616 mètres

pistes : 5725 mètres

Allonnes :

Le total s'élevant à 80825 mètres sur l'ensemble de la CUM. Nombre à comparer avec les statistiques de mars 2000 : 74602 mètres .

Ce qui signifie que l'année 2001 (année électorale pourtant) n'a vu que 6 km de réalisation nouvelle... à ce rythme là nous ne sommes pas au bout du schéma directeur !



bandes : 6210 mètres

pistes : 800 mètres

Coulaines : bandes : 1279 mètres

La Chapelle St Aubin : bandes : 2275 mètres

Yvré l'Evêque : bandes : 4800 mètres

An advertisement for "Cycles C. FOURMONI". It features a silhouette of a rabbit in a circle. The text reads: "L'EXPERIENCE DE LA COMPETITION A VOTRE SERVICE depuis 1980". Below that, "Cycles C. FOURMONI". At the bottom, "300 m avant la rocade 143, avenue Olivier-Heuzé 72000 LE MANS Tél. 02 43 28 97 4".

Que nous ont promis les candidats ? Que font les élus ?

Quelques semaines avant les élections municipales 2001, nous avons interrogé les deux principales listes. L'une et l'autre nous ont répondu.

Nous voulions connaître leurs projets en matière de transports urbains, et en particulier, la place faite aux cyclistes. Les deux listes envisageaient de continuer les efforts en faveur des pistes cyclables et de la sécurité des cyclistes.

La liste « Une nouvelle étape pour LE MANS » celle donc qui est maintenant à la tête de la municipalité et de la CUM, a pris des engagements précis avec, bien sûr, souvent en bémol « A chaque fois que possible ».

Les engagements :

Respect et développement du schéma directeur vélo.

Extension du réseau cyclable avec notamment réalisation d'itinéraires continus.

Extension des zones piétonnes et des zones 30 en lien avec la réalisation du tramway.

Maintien du comité de pilotage vélo.

De vrais sites propres tramway et bus.

Développement du stationnement en périphérie pour limiter la circulation en centre ville.

Développement du stationnement en souterrain.

Répression du stationnement sauvage.

Un itinéraire cyclable accompagnant le réseau tramway.

Des stationnements sécurisés pour les vélos à des endroits clés du réseau.

Etude pour autoriser les vélos à utiliser les transports en commun.

Aujourd'hui, nous devons nous assurer que ces engagements seront suivis.

Nous avons adressé un courrier à M. BOULARD, maire du MANS et président de la CUM :

Nous demandons la reconduction du comité de pilotage vélo.

Nous demandons une révision du schéma directeur vélo tenant compte du PDU, du futur réseau tramway.

Pour assurer la concertation entre les différents projets de circulation, nous demandons qu'un membre du comité de pilotage vélo soit systématiquement représenté dans toutes les commissions traitant de circulation ou de transports à la ville et à la CUM. Ce Monsieur Vélo sera chargé de faire entendre la voix des cyclistes dans ces commissions et de remonter au comité de pilotage vélo les projets et décisions.

Nous rencontrons prochainement Mme NIEDERKORN, vice-présidente à la CUM chargée des transports, du PDU et du réseau cyclable.

Nous vous tiendrons régulièrement informés.

T.K.

Rue Gambetta Un axe de vie dans la cité

Dans le cadre du suivi des besoins des cyclistes dans leur quartier et de l'opportunité de l'arrivée du tramway, Cyclamaine propose d'aménager la rue Gambetta en cour urbaine afin de créer un véritable axe de tranquillité entre la Sarthe et le nouveau parc Théodore Monod (sur le site de l'ex caserne Chanzy).

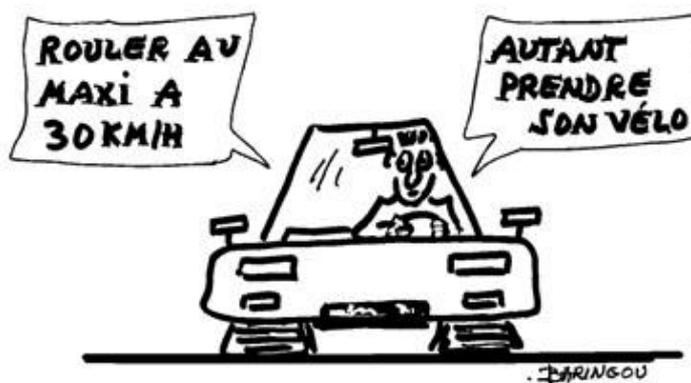
leur quartier et de l'opportunité de l'arrivée du tramway, Cyclamaine propose d'aménager la rue Gambetta en cour urbaine afin de créer un véritable axe de tranquillité entre la Sarthe et le nouveau parc Théodore Monod (sur le site de l'ex caserne Chanzy).

Avec l'arrivée du tramway prévue vers 2005, le réaménagement de la rue Gambetta crée l'occasion de s'interroger sur le rôle de cette belle avenue dans la cité. Au delà du respect des engagements du PDU (Plan de Déplacement Urbain : faciliter l'usage des transports en commun, de la marche à pied et des vélos et limiter l'usage de la voiture en transit dans les quartiers), les modifications de circulation apportées par le tramway doivent correspondre à une réelle modification de la politique urbaine.

Les fiches de liaison adressées à Cyclamaine par ses adhérents et la réunion organisée dans le quartier à l'automne soulignent la nécessité de créer un itinéraire cyclable et piétonnier dans ce secteur entièrement quadrillé par de grands axes reliant la

rocade et la Sarthe.

RUE GAMBETTA: COUR URBAINE ?



Cyclamaine propose donc d'aménager toute la rue Gambetta en cour urbaine et de l'identifier comme axe de circulation tranquille à l'ouest de la Sarthe. Le principe est d'unifier l'espace public et de limiter la vitesse à 30 km/h afin de favoriser la circulation du tramway, des piétons et des cyclistes, tout en conservant aux riverains la possibilité d'accéder chez eux en voiture. Le tramway et les cyclistes pourront ainsi circuler

facilement dans les deux sens sans être gênés par un trafic automobile trop important.

L'espace de vie ainsi créé favorisera les déplacements de proximité dans le quartier, ainsi que les échanges entre quartiers : Vieux-Mans, centre-ville, Hôpital, Université et nouveaux quartiers à l'ouest de l'agglomération.

Des études identiques peuvent et doivent bien sûr être effectuées tout au long du parcours du futur tramway afin que ce mode de transport moderne soit également porteur d'amélioration de la qualité de la vie dans la cité.

Ph. Teutsch

Courriers des lecteurs.

Nous recevons de temps à autre des lettres d'adhérents, de manœuvres. Certaines anonymes, rares. Il n'est pas d'usage de tenir compte d'un courrier anonyme. Nous ferons exception pour celui-ci. Cette personne nous félicite pour nos actions qui visent à faire respecter les pistes cyclables par les automobilistes, mais nous demande aussi de balayer devant notre porte en incitant les cyclistes à respecter les piétons et à ne pas prendre les trottoirs pour des pistes cyclables. A noter que, sans accepter ce comportement incivique, CYCLAMAINE demande des itinéraires cyclables continus, intelligents et sécurisés pour que le cycliste ne soit pas tenté de circuler parfois sur un trottoir.

Une autre lettre d'André POLARD, Monsieur Sécurité de Club Cyclo Loisirs Le Mans, qui met l'accent sur un accessoire de sécurité pour le cycliste. Non, le rétroviseur n'est pas rétrograde. Merci Jacques ! Pour moi, le rétroviseur a été d'abord un « outil » de « surveillance » de ma femme Françoise durant nos voyages en cyclo-camping à travers l'Europe, la France et ... la Bretagne.

Pour savoir si elle était encore derrière et si je n'avais pas à remonter la côte qui nous séparait parce qu'elle s'était arrêtée prendre une photo ou acheter de la coppa en Corse ou du kouing amman à Douarnenez. Plus tard, je me rappelle ce poids lourd en Autriche qui s'aperçoit à la vue d'un pont qu'il ne peut pas passer. Il pile. Normal, devant un pont. Moi, je viens de m'engager et je ne serai pas là, aujourd'hui, sans mon rétro. Il m'a permis de la voir venir. Comme dirait sœur Anne. J'ai bassiné, avec le rétro, tous les participants aux stages auquel j'ai eu la chance de participer comme « stagiaire » puis comme « formateur », toujours à la sécurité, j'y tiens. Les amis Scouarnec, Guiffan et les autres du stage moniteur de St Vincent sur Oust s'en rappellent peut-être. Je continuerai à le dire : la conduite de groupe est facilitée par cet instrument quand vous êtes en position arrière. J'ai eu à mon grand regret peu l'occasion d'accompagner de vrais V.I. , sauf les miens, mais c'est ici une évidence que de dire l'intérêt du rétroviseur. Je dédie ce modeste article à Luis Nucera. Amitiés à tous.

Des bandes, des pistes propres !

C'est bien de créer des bandes et pistes cyclables...encore faut-il les entretenir régulièrement, les bandes, notamment, ne doivent plus servir de dépotoir en tous genres ! La nouvelle municipalité s'est engagée, pendant la dernière campagne électorale, à mettre en place dans chaque quartier, des équipes chargées du nettoyage.



Excellente proposition ! bienvenue donc à ces équipes dont la création devrait être imminente (c'est notre souhait) Fini, alors, les gravillons, les morceaux de verre, de pare-brise, les enjoliveurs, les débris de toutes matières qui défigurent nos bandes et pistes cyclables et gênent la circulation des cyclistes....

Paul Baringou

CYCLAMAINE infos :Maison des Associations, 4 rue d'Arcole 72000 LE MANS ☎ : 02.43.72.30.27
Directeur de publication :Thierry Kervestin. Imprimé par nos soins
Vous pouvez aussi pour tout échange avec nous, utiliser le courrier électronique CYCLAMAINE a son e-mail :
cvclamaine@aol.com

En ville sans ma voiture

Le 22 septembre, cette journée devrait déjà faire l'objet de préparation, de réunions... oui, mais il y a sûrement plus impératif et l'ancienne municipalité n'a pas voulu anticiper ; et la nouvelle pense avoir d'autres priorités ; alors ce sera fait dans l'urgence, en dernière minute et nous regretterons encore le périmètre dérisoire l'insuffisance de communication préalable, la frilosité des usagers qui ont « peur » de cette journée et pourtant n 2001 ce sera un samedi. Il aurait été possible de se montrer ambitieux et imaginatifs...

Christine Grouhel

Appel pour participer à la fête de la rue Montoise

L'association "Floravril" organise une course le 8 juin et invite Cyclamaine à tenir un stand dans la rue ... Un partenariat qui s'ébauche !

Avez-vous (ré) adhéré à CYCLAMAINE ?

Nom :.....Prénom :.....
Né le profession.....
Adresse.....

Adhésion à CYCLAMAINE pour 2001minimum 20 F
Abonnement à CYCLAMAINE infos 15F
Adhésion + abonnement35F